

Cloches d'alarme

Jeanne Corriveau

Number 152, Spring 2017

Églises modernes. Oeuvres de pionniers

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/85295ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Corriveau, J. (2017). Cloches d'alarme. *Continuité*, (152), 22–26.

Cloche

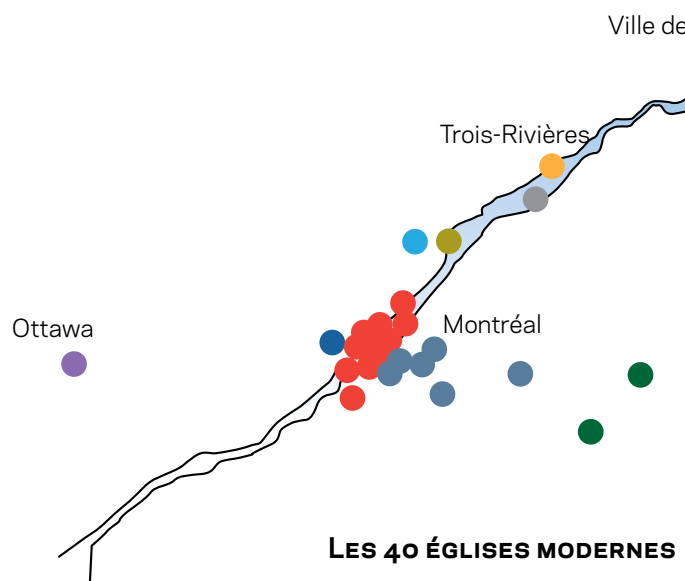
Les églises modernes n'ont pas la faveur du public. Avec le déclin de la pratique religieuse, plusieurs se trouvent exposées à la rénovation sauvage, voire à la démolition. Reconnaîtra-t-on leur valeur à temps pour les sauver ?

JEANNE CORRIVEAU

Confrontés à la désertion des fidèles, la diminution du nombre de prêtres et la chute des revenus, les diocèses du Québec ont dû entreprendre une réorganisation majeure de leurs paroisses au cours des dernières années. Cette opération de rationalisation a imposé le sacrifice des lieux de culte devenus excédentaires. Au nombre des églises en danger figurent plusieurs constructions modernes, conçues à une époque particulièrement propice à l'audace et à l'innovation.

Semblable à un grand tipi blanc, Notre-Dame-de-Fatima, à Saguenay, a perdu son combat. Dessinée au début des années 1960 par les architectes Léonce Desgagné et Paul-Marie Côté, l'église tombée en décrépitude est vouée à la démolition pour permettre la réalisation d'un projet résidentiel. Pourtant, la Municipalité avait cité cet édifice comme bien patrimonial, en 2006, afin de souligner son caractère remarquable. Moins de 10 ans plus tard, elle lui a retiré cette protection.

D'autres églises se trouvent aussi dans une position précaire. Aux Îles-de-la-Madeleine, Saint-André de Cap-aux-Meules, conçue par l'architecte André Ritchot et construite en 1967, était destinée à disparaître pour faire place à une résidence pour aînés. En décembre dernier, toutefois, le promoteur a choisi un autre site, plus vaste, pour accueillir son projet. Voilà donc l'église sauvée... pour le moment. « La démolition a été évitée, se réjouit Gabrielle Leblanc, régisseuse au service du loisir, de la culture et de la vie communautaire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Le plus difficile, c'est maintenant de lui trouver une nouvelle vocation. Des discussions sont en cours. »



LES 40 ÉGLISES MODERNES

Bas-Saint-Laurent

Église Saint-Pie X à Rimouski

Saguenay—Lac-Saint-Jean

Église Sainte-Claire à Saguenay

Église Sainte-Thérèse-d'Avila à Dolbeau-Mistassini

Église Saint-Mathias à Saguenay

Église Saint-Raphaël à Saguenay

Église La Bible Parle à Saguenay

Église Notre-Dame-Immaculée à Roberval

Chapelle Mariale à Lac-Bouchette

Capitale-Nationale

Église Sainte-Cécile

Église Saint-Fidèle

Mauricie

Basilique Notre-Dame-du-Cap à Trois-Rivières

es d'alarme



COTÉES INCONTOURNABLES PAR LE CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC

- Estrie**
Cathédrale Saint-Michel à Sherbrooke
Chapelle Tour-Saint-Benoît à Saint-Benoît-du-Lac
- Montréal**
Mission Catholique Philippine de Montréal
Église Saint-René-Goupil
Église Saint-Jean-Vianney
Église Notre-Dame-d'Anjou
Église Notre-Dame-de-Pompéi
Première église évangélique arménienne
Église Notre-Dame-du-Bel-Amour
Église Saint-Rémi
Cathédrale Saint George's Greek Orthodox
Église Notre-Dame-de-la-Salette
Église Notre-Dame-des-Champs à Repentigny
- Église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle
Église Saint Edmund of Canterbury à Beaconsfield
- Outaouais**
Église Notre-Dame de l'Eau Vive à Gatineau
- Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine**
Cathédrale Christ-Roi à Gaspé
Église Notre-Dame-de-la-Visitation aux Îles-de-la-Madeleine
- Chaudière-Appalaches**
Église Saint-Louis-de-Gonzague à Saint-Louis-de-Gonzague
- Laval**
Église Saint-Maurice-de-Duvernay
- Lanaudière**
Église Christ-Roi à Joliette
- Laurentides**
Église Saint-Agapit à Deux-Montagnes
- Montérégie**
Église Saint-Thomas-d'Aquin à Saint-Lambert
Église Sainte Augustine of Canterbury à Saint-Bruno-de-Montarville
Église Enfant-Jésus à Sorel-Tracy
Église Saint-Gérard-Majella à Saint-Jean-sur-Richelieu
Église Saint-Benoît à Granby
Église Saint-Paul à Beauharnois
- Centre-du-Québec**
Cathédrale Saint-Jean-Baptiste à Nicolet
- III. : Lydie Colaye



L'église Notre-Dame-de-Fatima, de Léonce Desgagné et Paul-Marie Côté, est tombée sous le pic des démolisseurs au début du mois de février. Les vitraux de Jean-Guy Barbeau ont aussi été détruits.

Photos : Lévis Martin, 1963

Le son du tocsin

Il y a plus de 10 ans, le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) avait sonné l'alarme. Une menace constante planait sur les églises modernes puisque celles-ci ne bénéficiaient d'aucune aide gouvernementale pour leur entretien.

En février 2016, le gouvernement du Québec a annoncé l'octroi d'un financement de 10 millions de dollars par année, pendant trois ans, au patrimoine religieux. Du même coup, il a étendu le programme d'aide à la rénovation des lieux de culte aux églises modernes, construites entre 1945 et 1975, auxquelles le CPRQ avait accordé la cote A. L'organisme en avait répertorié 40.

La décision de Québec, qui témoigne de l'intérêt des autorités envers le patrimoine moderne, a été accueillie avec satisfaction et soulagement. Mais les besoins dépassent largement les sommes disponibles. « L'an dernier, on disposait de 10 millions de dollars, mais les demandes atteignaient 35 millions », signale Jocelyn Groulx, directeur du CPRQ.

« C'est le même gâteau. Seulement, les pointes rapetissent parce qu'on est plus nombreux à se le partager », estime Paul De Leeuw, économiste au diocèse de Saint-Jean-Longueuil.

Depuis 2003, une église sur six au Québec a été cédée, fermée ou transformée. Pendant la même période, le diocèse de Saint-Jean-Longueuil a vendu 25 de ses 92 lieux de culte. Plusieurs d'entre eux ont été démolis. Ce diocèse compte aujourd'hui deux églises modernes cotées A et jugées incontournableables par le CPRQ. Jusqu'en 2015, il possédait également l'église Saint-Gérard-Majella à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Prière à saint Gérard

Conçue par l'architecte Guy Desbarats et achevée en 1962, Saint-Gérard-Majella est dotée d'une voûte asymétrique aux

courbes élégantes qui la distingue. Ses vitraux sont signés par Jean-Paul Mousseau. Faute d'argent pour la rénover, la fabrique l'a vendue à un promoteur qui comptait la raser afin d'ériger sur le site un complexe immobilier.

Directrice générale d'Action patrimoine, Émilie Vézina-Doré estime que l'indifférence à l'égard des églises modernes est attribuable à leur méconnaissance. Quand l'organisme a voulu documenter le cas de Saint-Gérard-Majella, il s'est heurté à la difficulté d'obtenir de l'information sur le sujet. La publication d'un livret et la tenue d'une conférence portant sur cet édifice ont contribué à l'émergence d'une mobilisation citoyenne, a constaté M^{me} Vézina-Doré. « On entendait dire que rénover coûte trop cher et qu'il faut démolir, résumait-elle. Mais la solution facile n'est pas toujours la bonne. En démontrant l'intérêt incroyable de ce bâtiment, on a changé l'orientation du discours. »

La fabrique de la paroisse de Saint-Gérard-Majella n'a pas ménagé ses efforts pour tenter de sauver l'église, affirme Paul De Leeuw, du diocèse de Saint-Jean-Longueuil. Dès 1999, elle lançait une campagne de financement pour rénover le temple, qui montrait déjà des signes de déclin. « En 15 ans, ça n'a jamais levé. C'est au moment de vendre qu'on a reçu des lettres nous disant qu'il fallait garder l'édifice », explique-t-il. Tout le monde voulait préserver ce morceau de patrimoine, mais sans y mettre d'argent. Des vœux pieux... « Dans le cas de Saint-Gérard, c'est vraiment dommage. Personnellement, j'aimais beaucoup l'atmosphère de cette église. Son acoustique était impressionnante. »

Le nouveau propriétaire de l'église, Réjean Roy, a fait savoir qu'il tenterait de la conserver pour l'intégrer dans son complexe d'immeubles en copropriété. Il a cependant prévenu que, pour rentabiliser son investissement, il devrait aménager des



Il y a encore de l'espoir pour l'église Saint-André de Cap-aux-Meules, aux Îles-de-la-Madeleine. Cette œuvre d'André Ritchot devra toutefois trouver une nouvelle vocation pour survivre.

Source : Conseil du patrimoine religieux du Québec

appartements à l'intérieur. « Pour moi, un bâtiment défiguré n'est pas un bâtiment sauvé », déclare Émilie Vézina-Doré.

Sauvetage miraculeux

Les lieux de culte modernes ne sont pas tous dans une situation aussi précaire que Saint-Gérard-Majella ou Notre-Dame-de-Fatima. À Laval, Saint-Maurice-de-Duvernay a bénéficié d'une constante et minutieuse attention de la part de bénévoles très attachés à leur église, une création originale de l'architecte Roger D'Astous, elle aussi cotée A.

Louise Joubert fait partie des marguilliers qui ont veillé à la préservation de l'église au fil des ans. Ce qui ne nuit pas, c'est qu'elle est architecte de formation et qu'elle a occupé la fonction de gestionnaire des immeubles à l'Université de Montréal. « On mène chaque année une collecte de fonds pour financer les réparations majeures, précise-t-elle. Cette église est celle où D'Astous se rapproche le plus de l'architecture de Frank Lloyd Wright, chez qui il avait étudié. Il a utilisé beaucoup de matériaux bruts, faciles d'entretien. »

Le CPRQ ignore l'état réel des autres églises modernes incontrournables. En apprenant qu'elles seraient désormais admissibles aux subventions, il a écrit à tous les diocèses dans le but de les inciter à produire un carnet de santé pour chacun de ces lieux de culte.

Classer ou pas ?

Le gouvernement du Québec a aussi promis de créer un comité qui évaluera la pertinence de classer certains lieux de culte modernes. À l'heure actuelle, seulement deux bénéficient de ce statut. « Il pourrait être opportun de classer ou de citer des églises. Mais comme on le voit avec Notre-Dame-de-Fatima, ce n'est pas une fin en soi », admet Jocelyn Groulx.

Les statuts de protection accordés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, soit le classement (géré par Québec) et la citation (par les municipalités), ne règlent pas tout. Le CPRQ suggère aux villes d'utiliser d'autres outils, comme la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, pour planifier l'évolution des sites comportant une église.

Émilie Vézina-Doré estime toutefois que le classement demeure souhaitable dans bien des cas. « L'idée d'octroyer un statut, ce n'est pas de figer un bâtiment dans le temps ou de limiter ses possibilités de conversion. C'est plutôt de s'entendre collectivement sur le fait qu'il y a des éléments particuliers à conserver », dit-elle.

Consultante en patrimoine moderne et chargée de cours à l'École de design de l'Université du Québec à Montréal, Marie-Dina Salvione croit que les églises modernes sont les parents pauvres du patrimoine. « Elles sont désavantagées parce qu'elles sont méconnues et incomprises. Elles sont souvent sacrifiées au profit d'églises qui ont une moindre valeur patrimoniale, mais une apparence plus traditionnelle, déplore-t-elle. Pourtant, cette production est vraiment remarquable. En même temps, elle est peu documentée. »

Des idées pour l'avenir

Le cas du Québec n'est pas unique. M^{me} Salvione a pu le constater lorsqu'elle a participé, en octobre dernier, à un colloque international sur l'avenir des églises à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon. « De manière générale, les pays font face à la même problématique : surplus d'équipement, désertion des fidèles et sacrifice des édifices issus du renouveau liturgique », explique-t-elle.

À l'échelle internationale, le Québec est présenté comme un exemple à suivre en matière de concertation avec la communauté.



Dans le cas de l'église Saint-Gérard-Majella, la diffusion d'information sur la valeur patrimoniale du bâtiment a suscité une mobilisation citoyenne et permis d'éviter la démolition.

Photo : Simon Laroche



Ailleurs aussi, des gens s'efforcent de trouver une nouvelle vocation à ces bâtiments délaissés. À Berlin, l'église Sainte-Agnès a été convertie en galerie d'art contemporain ; ce projet a remporté le prix Architekturpreis Berlin en 2016. D'autres lieux de culte en Allemagne ont été transformés avec succès en lieux de sépulture.

À son étonnement, Marie-Dina Salvione a vu le Québec présenté comme un exemple à suivre en matière de concertation avec la communauté. Parmi les réussites, elle évoque l'église Sainte-Germaine-Cousin, dans le quartier Pointe-aux-Trembles à Montréal, convertie en résidence pour personnes âgées. Ou la bibliothèque Monique-Corriveau, qui loge depuis 2013 dans l'ancienne église Saint-Denys, située dans l'arrondissement Sainte-Foy, à Québec. « Les concepteurs ont su conserver la lumière et la spatialité du bâtiment, ainsi que le dépouillement des surfaces, même s'il y a des rayonnages. »

La spécialiste estime que mieux informer le public sur la valeur des églises modernes est la clé pour les sauvegarder et leur donner une seconde vie. « La connaissance de l'édifice n'est pas une contrainte ; c'est un moteur de projet. Les bons architectes savent composer avec ça », assure-t-elle.

La défection des fidèles est une tendance lourde qui est susceptible de placer d'autres églises en situation périlleuse.

Un peu partout dans le monde, les lieux de culte modernes cherchent de nouvelles vocations. À Berlin, l'église Sainte-Agnès a été reconverte en galerie d'art contemporain. Ici, l'exposition *The Others*, organisée par les commissaires Elmgreen & Dragset. Source : The Artist(s) and KÖNIG GALERIE, Berlin, photos de Ludger Paffrath (en haut) et de Roman Maerz (en bas)

Mais en sortant de l'ombre, les églises modernes pourront peut-être quitter les rangs des négligés et des mal-aimés. ♦

Jeanne Corriveau est journaliste au quotidien *Le Devoir*.